

de diverses façons l'intérêt qu'il porte au développement de l'Asie. La croissance
nouvelle de nos relations bilatérales avec les pays d'Asie a augmenté de part et
autre la compréhension des aspirations et des problèmes nationaux. Par l'inter-
médiaire des Nations Unies, le Canada a collaboré aux efforts entrepris à l'échelle
internationale en vue de développer les ressources économiques et techniques de
la région asiatique et a contribué aux opérations de l'ONU en vue de maintenir
la paix et d'assurer la sécurité essentielle au développement. Le Canada participe
depuis 1954 à la Commission internationale au Vietnam, au Laos et au Cam-
bodge. En devenant membre fondateur du Plan de Colombo, le Canada a montré
qu'il est convaincu que les travaux de mise en valeur doivent commencer à
l'échelle régionale et il a contribué plus de 500 millions de dollars à cette fin.

... Au tout début des entretiens portant sur la structure et les fonctions de
la Banque, il a été décidé d'inviter les pays qui ne sont pas situés dans la région
asiatique à devenir membres de l'institution afin de donner à celle-ci le cadre insti-
tutionnel et financier le plus vaste possible. Cette décision et les entretiens qui ont
mené à la préparation du document que nos gouvernements ont accepté d'approu-
ver officiellement constituent un exemple unique de collaboration internationale
sur le plan pratique. La charte de la Banque asiatique de développement reflète
l'importance, je devrais dire la nécessité, d'aborder le développement économique
sur le plan régional. D'autre part, la charte reconnaît que les intérêts des pays en
voie de développement de la région asiatique seront mieux servis par une insti-
tution au sein de laquelle la responsabilité de protéger, de placer et d'augmenter
les ressources financières de la Banque sera partagée avec des membres qui ne
sont pas de la région. Je suis sûr que si nous poursuivons avec prudence, énergie
et persévérance les objectifs que renferme cette charte, la Banque asiatique de
développement jouera un rôle important dans la solution des nombreux problèmes
de mise en valeur de cette région.

... L'importance de la contribution canadienne est une preuve tangible de
l'intérêt et de l'appui du Canada, et en devenant membre à charte, notre pays
poursuivra à chercher les moyens de collaborer efficacement avec la Banque afin
d'augmenter les ressources croissantes dont cette institution dispose pour les fins de
l'assistance."